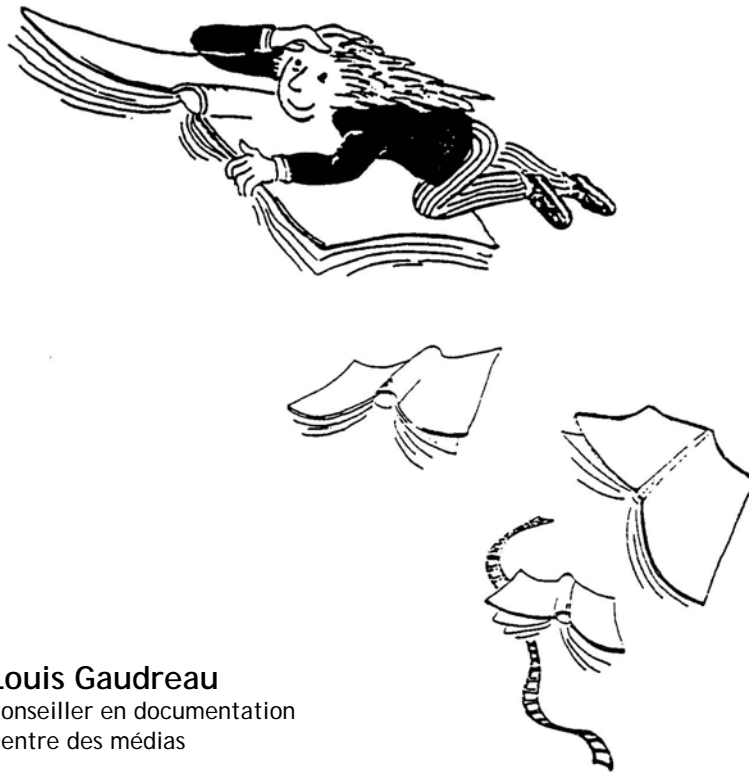


Collection
Guides méthodologiques

Comment éviter
le plagiat

Guide méthodologique 10



Louis Gaudreau
Conseiller en documentation
Centre des médias

Septembre 2007

Comment éviter le plagiat

LE PLAGIAT

Dans la 4^e édition de son célèbre volume « *Pour réussir* », Bernard Dionne donne une bonne définition du plagiat :

« Plagier, c'est reproduire le texte d'un auteur sans en donner la source, de manière à laisser croire que c'est l'expression de sa propre pensée. Que l'on reproduise un extrait de livre, un document de site Internet, un paragraphe d'un article de revue ou d'encyclopédie, c'est du plagiat lorsqu'on ne donne pas la référence complète de cet emprunt à la pensée d'un autre. » (Dionne, 2004, p. 218)

« Ne pas indiquer sa source lorsqu'on cite le texte d'un autre ou que l'on reprend les idées d'un autre sont deux attitudes tout aussi inacceptables sur le plan de l'éthique intellectuelle. Ainsi, résumer le texte d'un autre est permis, mais ne pas en indiquer la source, c'est plagier. » (Dionne, 2004, p. 218)

« Le plagiat est une fraude sanctionnée par la note zéro, parfois par le renvoi du cours auquel on est inscrit, voire par le renvoi de l'établissement où l'on étudie. Il s'agit d'un délit grave. Il en va de votre intégrité intellectuelle, voire de la simple honnêteté. » (Dionne, 2004, p. 218)

Le Centre des médias,
un monde à découvrir!



L'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE : Mise en situation

Vous trouvez des articles de revues, des livres et des sites Internet qui documentent le sujet que vous avez à traiter dans le cadre d'un travail de recherche. Vous utilisez ces informations pour votre travail. Trouvez les cas où vous devriez inclure une référence à la source consultée afin de ne pas faire de plagiat.

- ▶ Lorsque je reproduis mot à mot une ligne d'un article de revue.
- ▶ Lorsque je reproduis mot à mot un paragraphe d'un article de revue.
- ▶ Lorsque je reproduis mot à mot quelques lignes d'un site Internet.
- ▶ Lorsque je reproduis mot à mot un paragraphe d'un volume de plus de 100 pages.
- ▶ Lorsque je reproduis mot à mot des informations gouvernementales publiques.
- ▶ Lorsque je résume en mes mots les conclusions d'un article de revue.
- ▶ Lorsque je résume en mes mots les grandes lignes du contenu d'un site Internet.
- ▶ Lorsque je résume en mes mots les propos d'un médecin interviewé pour les besoins de ma recherche.
- ▶ Lorsque je résume en mes mots une section des notes de cours imprimées de mon professeur.
- ▶ Lorsque je m'inspire des conclusions d'une recherche décrite dans un article de revue.
- ▶ Lorsque je m'inspire d'un chapitre d'un livre sans en reproduire mot à mot un extrait.
- ▶ Lorsque je m'inspire d'un dictionnaire spécialisé afin de définir un terme médical.
- ▶ Lorsque je commente le contenu d'un rapport de recherche accessible gratuitement sur Internet.
- ▶ Lorsque je commente l'opinion d'un spécialiste exprimé dans un article de revue.

Réponse

Réponse à la mise en situation : dans tous les cas présentés, la source complète des documents devrait être indiquée. En effet, que l'on reproduise mot à mot, que l'on résume, commente ou que l'on s'inspire, on doit indiquer la source des documents consultés.

COMMENT ÉVITER LE PLAGIAT?

C'est très simple, il s'agit de citer correctement les auteurs consultés. Vous trouverez la façon de faire dans le **Guide méthodologique # 7 : Comment présenter un travail de recherche**, à la section 2.5 : *Les citations et références bibliographiques*.

UN QUIZ POUR TESTER VOS CONNAISSANCES EN MATIÈRE DE PLAGIAT

Vous désirez tester vos connaissances en matière d'intégrité, et de plagiat?

Accédez au quiz de 15 questions du service des bibliothèques de l'UQAM à l'adresse suivante :
<http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/quiz/quiz1.html>

POUR EN SAVOIR DAVANTAGE SUR LE PLAGIAT ET L'INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE

DIONNE, Bernard. 2004. *Pour réussir. Guide méthodologique pour les études et la recherche*, 4^e édition, Laval (Québec), Groupe Beauchemin éditeur, 282 pages.

PROVOST, Marc A. et les autres. 2002. *Normes de présentation d'un travail de recherche*, Trois-Rivières (Québec), Les Éditions SMG, 188 pages.

TREMBLAY, Raymond Robert et PERRIER, Yvan. 2006. *Savoir plus. Outils et méthodes de travail intellectuel*, 2^e édition, Montréal, Chenelière Éducation, 230 pages.

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL, SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES. 2007. *Le plagiat*, <http://www.bibliotheques.uqam.ca/recherche/plagiat/>, (2007-08-15).

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. s.d. *Intégrité fraude et plagiat*, <http://www.integrite.umontreal.ca/definitions/integrite.html>, (2007-08-15).